

1.

Debitrice: Summerhouse SA, chemin du Pont-du-Centenaire 116, 1228 Plan-les-Ouates GE
2.

Remarques: internet (accès, hébergement, création, publicité, vente directe); services et ventes de produits informatiques

Sont déposés dès ce jour:

1. l'état de collocation

2. l'état de revendication

3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.

Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours dès la date du dépôt pour:

1. intenter action contre l'état de collocation.

2. demander la cession des droits pour contester une revendication.

3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.

(Réf. no 1)

Office des faillites Rhône-Arve

1227 Carouge

(00397806)